

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 89

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de pommes, et d'autres projectiles, mais encore les menaçait de pistolets et de coutelas. Un soir, après avoir ainsi, et malgré l'indomptable courage de Miss Anthony — la seule femme cette fois-là qui devait prendre la parole — fait échouer le meeting, la même foule en furie promena dans les rues des mannequins représentant Susan et son collaborateur le pasteur Samuel May, et les brûla sur la place publique. Une autre fois à Albany, en plein centre antiesclavagiste, le maire de la ville accompagna les orateurs et oratrices sur la tribune, et s'asseyant à côté d'eux, il croisa son revolver sur ses genoux tant que durèrent leurs discours, puis les accompagna à leur hôtel, tenant en respect la foule hurlante. Il fallait certes plus de courage pour affronter pareilles scènes que pour entendre les sottises des « Fils de la Tempérance » ! Mais Susan en avait très rapidement pris l'habitude, et rien ne pouvait l'arrêter quand il avait été décidé qu'elle parlerait dans tel endroit, quelle que fût sa réputation. Dans la campagne antiesclavagiste déjà, elle eut l'occasion de faire valoir sa remarquable éloquence, nette, incisive et portant droit ; mais modestement, elle se refusait à admettre qu'elle fût une grande oratrice, et se bornait à se reconnaître des dons d'organisation, s'effaçant devant ses amies et collaboratrices comme Lucy Stone et Mrs. Stanton.¹

En 1862, la guerre de Sécession mit fin à l'activité antiesclavagiste, et l'on espéra même un moment qu'elle terminerait aussi l'activité suffragiste — activité que n'avaient pas abandonnée nos vaillantes pionnières, qui la menèrent concurremment à la campagne abolitionniste. Toute une série de Congrès des Droits de la femme avaient eu lieu à raison d'un par année ; une pétition signée de 6,000 noms réclamant pour les femmes de meilleurs salaires et le droit à la tutelle de leurs enfants avait été adressée à la Législature de l'Etat de New-York. Ces demandes avaient abouti en 1860 à la votation d'une loi reconnaissant à la femme mariée la libre disposition de sa fortune et de son salaire — un grand progrès et le premier succès remporté en ces matières par le travail infatigable de Susan. Mais en fait de suffrage, le champ était encore terriblement dur à défricher : elle avait pourtant recueilli 4,000 signatures pour une pétition, présenté elle-même cette pétition à une Commission de la Chambre, et fait presque toute la propagande à elle toute seule, et sans autre argent qu'un chèque de 50 dollars donné par Wendell Philipps, dans le vaste Etat de New-York... Mais il lui sembla, comme à toutes celles qui combattaient avec elle, que l'abolition de l'esclavage allait rendre inutile désormais tout ce long et pénible travail. En effet, lorsque les nègres affranchis seraient reconnus comme des citoyens libres et exerçant leur droit de vote, quoi de plus naturel que de profiter de cette modification à la Constitution fédérale pour y introduire du même coup la reconnaissance de droits analogues aux femmes ? Au texte disant que le suffrage ne pouvait être refusé « pour cause de couleur ou d'ancienne servitude », quoi de plus simple que d'ajouter ces mots : *ni pour cause de sexe* ? Une campagne intense fut menée. Meetings, pétitions, démarches, adresses au

¹ Les détails suivants montreront son désintéressement et sa préoccupation du bien des autres plus que du sien : Quand elle voyageait avec Mrs. Stanton, en arrivant dans la ville où devait avoir lieu la conférence, Mrs. Stanton se rendait immédiatement à l'hôtel et se couchait pour être disposée, le soir, sans s'inquiéter de rien. Susan, elle, courait à la salle de conférence, puis chez l'organisateur, pour s'assurer que les affiches avaient été placées, les articles de journaux publiés par la presse locale, faisait les dernières démarches, tant et si bien qu'elle n'avait généralement pas le temps de souper avant la séance. Et quand on la voyait sur l'estrade, fatiguée et soucieuse, à côté de son amie fraîche et reposée, coquettement arrangée, alors que Susan était encore en costume de voyage, le bon public disait qu'il n'était pas étonnant que, des deux, ce fût Mrs. Stanton qui eût trouvé un mari, et que Susan fût restée vieille fille.

Congrès des Etats-Unis, le tout dans des proportions à nous inconnues, vu les masses à atteindre et les distances à parcourir. Susan semblait être partout à la fois, revenant du Kansas, où elle menait campagne, à New-York, puis à Washington, visitant sans relâche tous ceux qui pouvaient être favorables à l'affranchissement des femmes, faisant voter des résolutions, cherchant à gagner à sa cause les partis politiques....

Et cela pour en arriver à l'amère déception connue dans l'histoire du mouvement suffragiste américain sous le nom de *l'heure du nègre* ! « Ne chargez pas trop le bateau, disaient en substance adversaires et amis timorés du suffrage. Le vote des femmes viendra plus tard, mais pour le moment il faut faire passer d'abord celui des nègres. Mener deux campagnes simultanées nuirait aux deux causes. Que les femmes prennent patience ». Et ce qui rendait encore plus poignante leur désillusion, c'était de voir se séparer d'elles sur ce point vital d'anciens amis, des compagnons de lutte, avec lesquels elles avaient partagé tous les dangers de la campagne, comme Loyd Garrison, Wendells Philipps, Gerrith Smith, pire encore, des hommes de couleur que ces femmes avaient contribués à affranchir, et qui leur reprochaient maintenant de gêner leur cause à eux ! Le XV^{me} amendement à la Constitution fédérale fut voté en 1869 avec le texte suivant, dans lequel on oubliait soigneusement de parler des femmes :

Le droit de citoyenneté des Etats-Unis ne peut être refusé ni retiré pour des raisons de race, de couleur ou d'ancienne servitude.

(A suivre.)

E. Gd.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

KETTY JENTZER : *Jeux de plein air et d'intérieur* ; 1 vol. in-16. Fr. 3,50. Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel, 1919.

Sans insister sur la théorie ludique des psychologues, il est notoire que les *jeux* ont une part capitale dans l'évolution de l'enfance et de la jeunesse. C'est par le jeu que nous nous adaptons à la civilisation, refaisant les étapes des hommes primitifs, donnant satisfaction à nos instincts millénaires, comme aux aspirations du moment. Le volume de Mlle Jentzer est fait du vieux fonds des jeux de la race aryenne, sans doute ; mais ils sont revêtus d'une grâce nouvelle, marqués au coin d'une personnalité élevée, faits pour plaire à l'imagination et au besoin d'activité des sportifs modernes.

Le recueil est destiné à la jeunesse, pour qu'elle l'utilise de sa propre initiative. Il sera précieux aux corps enseignants, dans les colonies de vacances, caravanes scolaires, classes gardiennes, sociétés d'enfants, etc. Une centaine de jeux y sont soigneusement expliqués, aisés à exécuter et à réaliser sur le terrain ou dans la salle. La confection du petit matériel est à la portée d'enfants (fanions, brassards de couleur, piquets, cordes, etc.). Parmi les 50 *jeux de marche, course et saut*, il en est dont les noms sont aussi expressifs que l'exercice : l'aveugle ; le moineau, le chasseur et l'abeille ; le jeu silencieux ; prête-moi du feu ; le messenger ; le chemin de fer, etc. Les *jeux de lancer* (15 avec la balle, 20 avec le ballon, 5 avec d'autres objets) et les 13 *jeux de lutte* ne se font qu'après des exercices préparatoires. Les règles précises, l'indication des fautes à éviter, l'occasion pour chacun de devenir chef à son tour, contribuent au développement de la volonté et de l'esprit d'initiative.

Mlle K. Jentzer, diplômée de l'Institut royal de Stockholm, professeur à l'Institut J.-J. Rousseau et aux écoles officielles de Genève, dédie son petit ouvrage aux *Eclaireuses*, avec une excellente introduction qui relève l'influence moralisatrice du jeu : « C'est en jouant que l'on apprend à pratiquer la solidarité, que l'on acquiert la maîtrise du caractère et que l'on sent la joie constante de créer. » M. E.

Agenda ménager romand, 1920. Payot, éditeur. 1 vol. relié, 2 fr. 40.

La maison Payot a eu l'heureuse idée de joindre au type de l'agenda habituel destiné à l'inscription des dépenses, adresses, etc., une partie de texte qui sera certainement appréciée. On y trouve, en effet, non seulement des recettes et des renseignements pratiques d'ordre ménager et jardinier, des indications sur les soins aux

bébes et aux malades, mais encore des précisions sur l'assurance-maladie, un commentaire clair de quelques chapitres du Code civil qui intéressent spécialement la femme, et la liste des principales Sociétés féminines des trois cantons. Il y a là un effort vers une conception plus « féministe » de l'agenda ménager qui mérite d'être encouragée.

CORRESPONDANCE

M^{lle} A. Monnier, qui s'était chargée de recueillir un peu de lecture pour les pensionnaires de la Pâquerette, à Leysin, remercie vivement les aimables lectrices du *Mouvement Féministe* auxquelles son appel est parvenu. Quelques paquets de livres, soit une trentaine de volumes, et deux envois de revues ont été expédiés à Leysin par son entremise. M^{lle} Monnier s'excuse ici de ne pas répondre personnellement au joli geste de celles qui, de Gruyères, de Genève, de Zurich, de Montreux, de Vevey et des Grisons, ont pensé aux six Pâquerettes malades, qui leur expriment une sincère reconnaissance.

N.-B. De nouveaux envois de livres seront accueillis avec joie.

* * *

M. Nogarède, député, membre du Comité de l'Association genevoise pour le Suffrage, nous prie de reproduire l'appel suivant, en ajoutant qu'on peut s'adresser à lui (47, rue de Berne) pour tout renseignement :

« Nous nous adressons à vous, femmes de Genève, à vous qui, pendant ces dernières années, avez su collaborer avec amour et persévérance aux œuvres multiples créées pour pallier, dans la mesure du possible, aux effets désastreux de la guerre; et nous vous disons :

« Un noyau de lutteurs, une centaine environ, travaillent à Genève, dans l'Ordre neutre des Bons Templiers. Notre croisade, à nous, n'est pas terminée. La paix revenue dans les pays qui nous environnent a amené avec elle un immense besoin de jouissance et a grandi encore le mal causé par l'alcoolisme. Nous redoublons d'ardeur pour aller au secours de ses victimes; mais nous manquons de bras, et c'est pour cette raison que nous nous adressons à vous.

« Qui voudra venir à notre aide? Nous avons besoin de bonnes volontés et de capacités pour mener à bien notre œuvre. Que celles qui disposent du temps nécessaire et aiment les enfants veuillent bien venir à nous. Un beau champ d'action existe pour celles qui travaillent sous notre belle devise: Fidélité, Fraternité et Vérité.

« Nous rappelons que l'Ordre neutre des Bons Templiers est l'œuvre antialcoolique féministe par excellence. Chez nous il n'existe aucun privilège de race, de classe, de lieu de naissance ou de sexe. Nous ne reconnaissons que la suprématie du cœur et de l'intelligence. »



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des sections

GENÈVE. — La séance convoquée pour le 23 janvier a réuni un nombreux public, très intéressé par l'idée du lancement d'une initiative populaire, et qui lui a manifesté beaucoup de sympathie. Il a été décidé de nommer un comité nombreux, comprenant des hommes et des femmes représentatifs de tous les milieux politiques et sociaux, qui prendra en main toute l'organisation et la direction de cette initiative. Ce comité est actuellement en voie de se constituer, mais en attendant qu'il puisse fonctionner comme tel, des feuilles circulent déjà, et rencontrent souvent un accueil inattendu. C'est ainsi qu'après une représentation des *Corbeaux* à la Comédie, un membre de notre Association a entendu plusieurs spectateurs masculins s'écrier qu'ils ne pouvaient admettre que des femmes se trouvent dans la situation des héroïnes d'Henri Becque, et qu'ils allaient immédiatement signer l'initiative!... Celle-ci est rédigée sous la forme très simple d'un amendement à l'art. 21 de la Constitution genevoise, qui détermine la qualification nécessaire pour exercer le droit de vote, en ajoutant ces trois mots au terme de « citoyen » : *des deux sexes*. On peut se procurer des feuilles à faire signer au local de notre Association, rue Etienne-Dumont, 22, en tenant compte du fait que les signataires

d'une feuille doivent être électeurs dans la commune dont la feuille porte le nom en tête: toute signature qui ne serait pas donnée dans ces conditions étant annulée. — Au thé du 2 février, M^{lle} Gourd, remplaçant M. M. Veillard, qui devait parler de la lutte contre l'immoralité envisagée au point de vue féministe, et qui a été obligé de remettre cette séance au thé du 1^{er} mars, a entretenu ses auditeurs de la vie et de l'œuvre de Rev. Dr Shaw, cette admirable suffragiste américaine, dont toute la carrière est un exemple pour ceux qui, trop souvent encore chez nous, s'occupent du suffrage en amateurs et en dilettantes.

E. Go.

VAUD. — La fièvre aphteuse et la grippe nous ont empêchés de donner, ces dernières semaines, les conférences que nous désirions organiser dans le canton. Par contre, nous avons pu avoir à Lausanne un thé suffragiste avec causerie de M^{lle} Dr Feyler sur le Congrès international de femmes-médecins organisé cet automne à New-York par l'Y.W.C.A. M^{lle} Feyler nous a raconté avec beaucoup d'humour ce qui a caractérisé cette réunion de femmes représentant 10 nationalités différentes. En dehors de leurs séances, les congressistes eurent l'occasion de prendre contact avec plusieurs mouvements sociaux et de visiter de nombreuses institutions aux Etats-Unis, d'où elles rapportent l'impression que, là-bas, les femmes sont en général traitées et considérées à l'égal des hommes, et que nul ne regrette l'émancipation octroyée au sexe faible.

L. D.

A travers les Sociétés féminines

Lausanne. — Union des Femmes. — La réunion familiale de décembre a eu la bonne fortune d'entendre d'abord M^{lle} d'Estimenville, qui nous apportait ses impressions sur les Etats-Unis et le magnifique travail accompli là par les femmes pendant la guerre. Comme en Europe, les femmes de toutes conditions se sont mises vaillamment à l'œuvre, ne méprisant aucune besogne, et les Américains sont unanimes à déclarer que sans les femmes ils n'auraient rien pu faire et que la guerre n'aurait jamais été gagnée. — Puis M^{lle} Bossan, d'Arrancy (Aisne), nous fit un récit poignant de ce qu'avait été pendant l'occupation allemande la vie de son village, situé à trois kilomètres du trop célèbre Chemin des Dames. En quelques jours le pays fut mis à sac, et le maire de la localité, le marquis de la Tour du Pin, âgé de 80 ans, dut faire des prodiges, aidé de M^{lle} Bossan, pour aider la population à vivre jusqu'à la fin de 1915. A ce moment-là, la contrée ayant été complètement ravagée, dépouillée de tout, le village fut évacué par ordre et détruit. Un comité s'est formé à Lausanne pour reconstruire Arrancy et fournir à ses malheureux habitants des meubles et les objets les plus nécessaires à la reprise de la vie et du travail. — Le 20 décembre a eu lieu notre assemblée générale. Dans son rapport de gestion, M^{me} Schnetzer, présidente, rappela quelques-unes des activités de guerre qui ont stimulé la solidarité entre femmes et qui se sont dissoutes ces derniers mois, en particulier la *Lessive de guerre* et le *Bureau de renseignements pour la recherche des disparus*. — De nouveaux membres s'inscrivent toujours plus nombreux dans notre Association, et une Union de Femmes vient de se fonder au Sentier, portant ainsi à 14 le nombre des groupes constituant la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud. — Les principaux sujets traités aux réunions familiales de ce dernier exercice ont été: la Semaine suisse, le relèvement de la moralité, In Memoriam. M. le prof. Ph. Bridel a répété dernièrement à notre local de Saint-Pierre, et à la demande du Comité de l'Union, une conférence très documentée sur la « Société des Nations » et l'origine lointaine de son principe qui, après des siècles, trouve son aboutissement dans le statut de la Ligue. — Le Comité de l'Union, arrivé au terme de son mandat, a été élu sans changement. — M^{me} Bonnard-Cornuz, présenta un rapport plein de grâce et d'humour sur l'assemblée générale de l'Alliance, à Bâle, puis furent lus les rapports de quelques-unes des Commissions. Le Bureau d'adresses voit augmenter le nombre des offres de services, tandis que les demandes représentent un chiffre très inférieur. Il s'est mis en rapport avec le Marthahaus de Berne, le Marthahof et la Frauenzentrale de Zurich, comprenant tous les bons offices que ces différentes institutions peuvent se rendre mutuellement. — Le Bureau de conseils juridiques voit, lui aussi, se développer son activité, grâce au concours précieux et désintéressé de deux avocats, et il entretient d'excellents rapports avec tous les bureaux officiels de la ville. — M^{me} Paul Roux donna quelques renseignements sur une Commission dont elle a été appelée à faire partie, et qui est chargée d'organiser sur une nouvelle base l'enseignement post-scolaire. Il s'agirait de transformer les cours complémentaires actuels en cours civiques et professionnels qui prépareraient les futurs citoyens à la vie civique et politique. Un service civique pour jeunes filles serait aussi envisagé.

L. D.